

## Élections URPS : Le SNMKR sera dans l'Union !

11 mai 2015

communiqué

Attendues depuis plusieurs semaines, les dates des élections pour les unions régionales des professions de santé ont été publiées par décret le 9 avril. Pour les paramédicaux, et donc pour les kinésithérapeutes, le 7 décembre sera la date de clôture des votes.

Le SNMKR qui aurait préféré que ces élections professionnelles soient reportées à la fin du premier trimestre 2016 afin que chacun puisse s'habituer au nouveau visage régional dessiné par la réforme et les élections régionales de décembre 2015 sera cependant bien au rendez-vous de ce moment important de la vie des libéraux de santé.

Parce que les URPS sont un élément capital de la démocratie professionnelle et de la représentation des kinésithérapeutes dans un système de santé qui tend vers la régionalisation, le Syndicat National entend prendre toute sa place dans le débat qui précédera ces élections.

Il y fera notamment valoir la nécessité de conserver toute sa force à une convention nationale gérée paritairement entre les représentants de la profession et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie,

- parce que c'est la condition sine qua none du maintien de la réalité d'un égal accès aux soins pour tous les citoyens sur tout le territoire,
- parce que c'est la condition impérative permettant l'équité de traitement des professionnels de santé face aux autorités de tutelles du système de santé, qu'elles soient nationales ou, comme le propose la loi de Santé, de plus en plus régionales.

Dans cet esprit, et parce que les enjeux pour la profession sont historiques, **le Syndicat National s'engage dans ces élections avec Objectif Kiné** son partenaire depuis plus de 10 ans sous la bannière de **l'Union** afin de tout faire pour sauvegarder l'indépendance des kinésithérapeutes et leur assurer un avenir en tant que professionnels de santé libéraux.

Contact : Stéphane MICHEL – 06 22 16 13 24

